



HAL
open science

Quête de savoir, quête d'espoir ? L'étrange destin des étudiants azharis sénégalais en Égypte

Sophie Bava, Mamadou Youry Sall

► To cite this version:

Sophie Bava, Mamadou Youry Sall. Quête de savoir, quête d'espoir ? L'étrange destin des étudiants azharis sénégalais en Égypte. Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale, Sous la d° de M-C Diop, CRES-KARTHALA, 2013, 541-562., 2013. ird-02067978

HAL Id: ird-02067978

<https://ird.hal.science/ird-02067978>

Submitted on 14 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quête de savoir, quête d'espoir ? L'étrange destin des étudiants *azharis* sénégalais en Égypte

Sophie Bava et Mamadou Youry Sall

Chaque année, des dizaines d'étudiants quittent le Sénégal, avec une petite bourse et un billet d'avion, pour se rendre à la célèbre et prestigieuse université d'Al Azhar, pendant que d'autres encore prennent le chemin de l'Égypte pour tenter de s'y inscrire par leurs propres moyens. L'attraction que cette université millénaire exerce, depuis plusieurs siècles, sur les lettrés musulmans africains n'est pas nouvelle. Pourtant, les projets des étudiants, les conditions d'accueil et de formation ainsi que leur encadrement se sont progressivement modifiés. Les Arabisants, ou les « intellectuels non europhones » comme les désigne Ousmane Kane (2003) sont nombreux au Sénégal à être passés à Al Azhar ou à « avoir fait » l'Égypte. Et pourtant, leurs trajectoires ne sont pas similaires et méritent d'être analysées, pour comprendre le rôle central du Caire dans ces parcours migratoires. Si le statut social, le réseau et l'environnement de départ sont des éléments fondamentaux dans la compréhension des parcours des étudiants azharis, nous nous sommes tout particulièrement attachés, dans cette contribution, à décrire la formation au sein de l'université au regard du vécu des étudiants azharis, d'enquêtes ethnographiques ¹ et d'analyse de données issues de l'administration universitaire. Cette approche a permis d'appréhender les changements en cours au sein des réseaux de formations « musulmans » qui se déploient entre le Sénégal et l'Égypte plus particulièrement. Car, au delà de la formation, il sera également question du choix et du type d'apprentissage que les étudiants souhaitent réaliser véritablement. En se rendant à Al Azhar, ils ne marquent pas seulement une appartenance religieuse, ils expriment aussi une adhésion à une culture arabe séculaire, mais aussi séculière. Ces étudiants, nous le verrons, ne renoncent pas à la culture francophone. En effet, ils ont tous de multiples appartenances qu'ils désirent faire reconnaître. Pour réaliser cette étude, nous avons croisé l'analyse des données statistiques collectées à l'Université Al Azhar avec les entretiens et les enquêtes menés au Caire auprès des étudiants en formation. L'objectif étant de rendre lisibles les parcours de ces étudiants et de mieux comprendre les circulations migratoires entre l'Afrique de l'Ouest et le monde arabe. Nous entendons ainsi mieux faire partager nos connaissances acquises par des méthodes différentes ².

1 Certaines enquêtes ont été réalisées dans le cadre de l'ANR MIGRELI (ANR-09-JCJC-0126-01) « Institutions religieuses et d'origines confessionnelles sur les routes de la migration africaine » que coordonne Sophie Bava. Site <http://www.migreli.fr/>.

2 *Note de l'éditeur* : les auteurs se sont rencontrés au Caire grâce à des étudiants Sénégalais

Al Azhar, scène de l’imaginaire religieux africain ...

Les étudiants africains arabisants se rendent depuis des siècles au Caire où s’érige la célèbre et prestigieuse université d’Al Azhar, référence sans pareille pour les lettrés musulmans venant étudier les sciences islamiques et la culture arabe (Zeghal 1996). Pour les Sénégalais, l’Égypte est la capitale culturelle du monde arabe. Les pèlerins sénégalais qui se rendaient à La Mecque au cours des siècles précédents passaient par Le Caire et ont progressivement développé des contacts avec l’université Al Azhar. Ce circuit de formation¹ est peu connu, peu étudié car il est souvent affirmé que les étudiants africains sont plus attirés par la formation des pays du Nord. Pourtant, de nombreux intellectuels sénégalais, hommes politiques, journalistes, professeurs d’universités et cadres administratifs, sont passés par l’Égypte et certains ont même poursuivi leur formation en France dans le cadre de la préparation d’un doctorat de troisième cycle lorsque le système des équivalences le permettait. Mais plus précisément, voyons comment les étudiants sénégalais cheminent jusqu’à l’Université Al-Azhar d’Égypte.

Plusieurs périodes ont rythmé l’histoire de l’enseignement arabe au Sénégal et pour les comprendre il faut reconstituer brièvement l’évolution du militantisme islamique dans le pays. En premier lieu et en réaction à la colonisation, des acteurs religieux se sont mobilisés dès les années 1930 pour défendre les droits civils des musulmans et plus particulièrement les fondements d’une éducation islamique réformée. Plusieurs groupes se sont ainsi constitués autour d’intellectuels politisés, de leaders réformistes séduits et fondamentalistes proches des traditions islamiques portés par les pays du golfe en raison des financements qu’ils avaient reçu et enfin les leaders des groupes confrériques. Pour chacun l’engagement en politique se fera de différentes manières mais leur position commune, comme le note Muriel Gomez-Perez, est « qu’au-delà de leurs différentes nominations, ces nouveaux acteurs, par leurs itinéraires et leurs discours, ont marqué une continuité dans le processus historique de diffusion de l’islam. La plupart de ces représentants ont toujours tissé d’étroites relations avec les centres musulmans du Maghreb, d’Égypte, d’Arabie, du Moyen-Orient et d’Extrême orient » (Gomez-Perez 2005 : 8). Si nous connaissons bien les parcours des étudiants

de l’université Al Azhar. Anthropologue à l’IRD, Sophie Bava menait des recherches auprès des étudiants *azharis* en vue de comprendre les liens entre les itinéraires religieux et les parcours migratoires. Mamadou Youry Sall, statisticien à l’Université Gaston Berger, venait de publier son ouvrage sur « Al-Azhar d’Égypte, l’autre institution d’enseignement des Sénégalais ». Tandis qu’il avait la primeur de l’analyse des statistiques d’Al Azhar concernant les étudiants africains, ces mêmes étudiants étaient interviewés dans le cadre des recherches menées par Sophie Bava et lui racontaient leurs parcours depuis leur pays d’origine jusqu’à l’université Al Azhar au Caire. C’est ainsi que leurs chemins et leurs plumes se sont croisés.

1 Cf. S. Mazzella (2009).

mourides ou tidjanes arabisants, issus des grandes familles maraboutiques et ou commerçantes qui maîtrisent depuis longtemps les circuits de formations entre le monde arabe et l'Europe (Bava, 2005), nous savons qu'ils n'ont pas été les seuls acteurs religieux de ces changements, de cette rupture avec l'ordre colonial puis avec les gouvernements en place. Ces réformistes, comme les désignait l'administration coloniale, se sont battus pour ouvrir des écoles, pour se positionner pour une continuité culturelle, politique et solidaire avec le monde arabe, créer des associations comme *l'Union culturelle musulmane* (UCM), l'Association musulmane des étudiants d'Afrique Noire ou encore le *Jama'atou Ibadou Rahmane* (JIR) ou plus tard le *Hisbut Tarquiyah* (Bava & Guèye 2001). Ces nouveaux acteurs qui ont réaffirmé leur légitimité par rapport au pouvoir politique en général mais également par rapport aux lignages confrériques établis, ont été un des moteurs des réformes de l'enseignement islamique au Sénégal. Outre ces nouveaux acteurs religieux en lien avec les pays du monde arabe, les pays du Golfe et l'État sénégalais, d'autres acteurs internationaux se sont, dès les années 1990, positionnés sur la question de l'enseignement religieux à l'école afin de lutter contre la pauvreté, la mendicité et la déscolarisation des enfants (Lewandowski 2011). Des ONG prônent le « développement de l'enseignement de l'arabe », « l'introduction de l'éducation religieuse [dans l'école publique] », et la « création d'écoles franco-arabes publiques » [République du Sénégal 2003] » (Lewandowski 2011 : 12)

Les élèves sénégalais ont donc le choix aujourd'hui entre les *daaras* classiques ou modernes, les écoles publiques où la langue arabe a été maintenue après l'indépendance et l'enseignement religieux introduit en 2002, les écoles franco-arabes fondées soit par l'État dans un souci d'homogénéiser le système éducatif, soit par des notables religieux ou diplômés des universités du monde arabe. « À la différence des écoles traditionnelles, les écoles franco-arabes dispensent un enseignement général en arabe, accompagné de cours en langue française d'un niveau élémentaire. Ces écoles délivrent des diplômes reconnus par l'État et dont les titulaires peuvent prétendre à un emploi le plus souvent comme instituteurs ou professeurs de collège enseignant l'arabe. » (Kane 2003 : 39). Cependant, toutes ces écoles ne sont pas reconnues et soutenues par l'État, « certaines sont soutenues par des associations islamiques sénégalaises ou internationales, des États étrangers, des institutions comme l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO), et surtout des confréries » (Lewandowski 2011 : 11).

Les étudiants sénégalais de l'Université Al-Azhar ont donc été éduqués dans un de ces systèmes et majoritairement dans les écoles franco-arabes dont certaines, encadrés par des professeurs égyptiens d'Al-Azhar ont ouvert la voie à leur désir de migration étudiante. En effet, à partir des années 1960, sous l'impulsion du président Nasser qui va « agiter le drapeau de l'éveil de la communauté islamique » (Gomez-Perez 2005 : 17), cette migration étu-

diane va s'accélérer. Elle fut, à l'époque, le fer de lance de sa politique d'ouverture économique vers les pays musulmans du tiers-monde. Ces relations ont pu se développer en s'appuyant sur une valorisation « des liens pluri-séculaires qui auraient uni Arabes et Africains et dont l'islam aurait été le ciment, avant d'être provisoirement occultés par la colonisation européenne » (Otayek 2003-2004). Dans ce cadre, l'Université Al Azhar représente pour les lettrés de tradition arabe, un espace séculaire de transmission du savoir et une des bornes indispensables reliant historiquement les itinéraires de diffusion de l'islam au sein du monde musulman africain. À partir des années 1980, les Azharis¹ se voyant refuser les postes attendus dans l'administration lors de leur retour au pays ou encore la possibilité de poursuivre leur formation en Europe en vue de l'obtention de doctorats de troisième cycle, vont progressivement s'installer plus durablement au Caire (Bava 2009). Pourtant ces trente dernières années, Al Azhar a renforcé son dispositif de recrutement en Afrique subsaharienne. Voici ce que disait le Professeur Dr Ahmad Omar Hashem, *chancellor* de l'université à propos du recrutement des élèves étrangers :

« C'était la volonté d'Allah que l'Égypte, sa générosité sur cette terre devait avoir l'honneur d'avoir Al-Azhar la bénite, construite sur son sol. Al-Azhar, ce sanctuaire de connaissance, le dépôt de l'héritage d'Islam, l'enceinte des étudiants lettrés musulmans et des leaders ; des représentants et des penseurs de l'islam. Depuis la fondation de l'Université Al-Azhar, son appel a toujours été universel et il n'a jamais limité sa bienveillance aux seuls enfants de l'Égypte, mais a ouvert ses services au monde entier. Sous son auvent, il a cultivé le foyer pour les étudiants étrangers, dirigé par leurs propres concitoyens. Ainsi viennent les étudiants de toutes les parties du monde, étudier leur religion puis rentrer à leur maison pour instruire leur peuple. De la même façon, Al-Azhar envoie des missions dans toutes les parties du globe pour étendre le message d'Islam tout en faisant en sorte que ces missions contribuent intellectuellement à la propagation d'Islam »².

Les étudiants africains, tout comme les étudiants asiatiques, légitiment la place de l'Université Al Azhar dans le monde musulman. Associée pour tous les musulmans à un lieu de mémoire dans la quête du savoir islamique, l'université est consciente de son aura dans les mondes musulmans non arabes et de la portée de sa mission de *Da'wa*. Elle entretient ainsi le recrutement des étudiants étrangers auprès de ses ambassades et des leaders religieux pour permettre son développement (Zeghal 1996). Si cette stratégie de recrutement³ leur permet de maintenir un nombre important d'étudiants principalement dans les facultés théologiques de l'université, la population

1 Étudiants à l'Université Al Azhar.

2 University of Al Azhar Public Relations, « A Documentary Synopsis about Al Azhar University », 1998.

3 L'étudiant qui réussit le test et qui est accepté à l'université Al-Azhar obtient un voyage pour se rendre en Égypte et un voyage retour s'il réussit sa licence. En règle générale, tous les étudiants d'un même pays partent dans le même avion jusqu'au Caire. Une fois arrivés, ils ont droit à une bourse dont le montant se situe entre 15 €, si l'étudiant est à la cité des *Bû'th* (cité des étudiants étrangers) et nourri, à 24 € environ au taux de change actuel si l'étudiant vit et mange à l'extérieur de la cité. Cependant, l'établissement de la bourse nécessite toujours quelques mois à l'étudiant.

étudiante a, elle aussi, revu ses projets et ne se contente plus d'un diplôme de sciences religieuses en langue arabe. En effet, les étudiants africains choisissent souvent Al Azhar pour sa formation religieuse mais aussi pour sa formation pluridisciplinaire et moderne (ingénierie, médecine, journalisme, pédagogie...). Pourtant, nombre d'entre eux dénoncent, au cours des entretiens, des logiques de discrimination qui les éloigneraient des meilleures filières. La majorité des étudiants rencontrés n'obtient pas d'équivalence entre le diplôme délivré par les instituts, collèges et lycées de leur pays et l'Université Al Azhar. En Afrique subsaharienne, seuls quelques instituts ont des accords avec l'université Al Azhar leur garantissant des équivalences, en échange notamment d'enseignements dispensés par les professeurs égyptiens d'Al Azhar, la majorité des *médersas* et des instituts franco-arabe n'étant pas reconnus. Comme le notait Ousmane Kane, « Au Sénégal, la réforme de l'enseignement arabe se fit sur plusieurs terrains. D'abord de nombreux collèges d'enseignement arabe furent créés. Ces collèges, comme l'illustrent au Sénégal le *Ma'had Shaikh Abdoulah Niasse* de Kaolack, le collège arabe *Dar al-Quran* de Dakar ou l'*Institut Manar al-huda* de Louga, forment les Arabisants jusqu'à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Une collaboration avec les pays arabes, l'université égyptienne d'Al-Azhar notamment, assure à ces institutions et des centaines d'autres du même type en Afrique une assistance technique constituée d'enseignants. En outre, les diplômes décernés par ces écoles sont reconnus par Al-Azhar et permettent aux élèves qui terminent leur cycle secondaire de poursuivre leurs études supérieures dans l'université égyptienne. » (Kane 2003 : 39). Cependant, la majorité des élèves ayant reçu un enseignement à l'école coranique ou au *daara* ou ayant fréquenté des écoles franco-arabes sont confrontés à l'épineuse question des équivalences en arrivant à Al-Azhar.

Ainsi, la majeure partie des élèves ayant suivi une formation dans un institut, même très réputé dans leur pays, doit reprendre ses études en Égypte, dans le meilleur des cas au niveau du lycée et du collège et parfois même en primaire. Répartis à leur arrivée après un test d'une ou deux minutes, les étudiants mettront en moyenne huit ans pour obtenir leur licence (bac+4) au lieu des quatre années du cycle initial. Cet obstacle est dénoncé par les élèves et leurs représentants à l'ambassade du Sénégal comme étant l'une des causes de l'installation dans la durée des étudiants au Caire. Une autre forme de discrimination est mentionnée, et, comme nombre d'autres discriminations, elle demeure difficile à démontrer : il s'agit des systèmes de notation. Les étudiants africains pensent qu'ils sont moins bien notés que les autres élèves de leur promotion, égyptiens, indonésiens ou pakistanais. Ces exemples annoncent-ils un essoufflement des liens entre Al Azhar et les pays africains ?

Suite à l'échec de l'insertion professionnelle de leurs aînés au retour dans leurs pays d'origine ; mais aussi parce que l'université ne leur donne

que rarement la possibilité de s'inscrire dans des filières scientifiques comme le montreront les statistiques dans la partie suivante, ceux-ci vont alors s'inscrire dans des formations parallèles qui ont un coût élevé. Et pour y arriver ils vont devoir chercher un emploi (informel car ils n'ont légalement pas le droit de travailler) au Caire afin de pouvoir assumer la formation et le quotidien. Ces étudiants qui croient de moins en moins à la valeur du diplôme d'Al Azhar sur le marché de l'emploi de leur pays d'origine, essaient aujourd'hui, de plus en plus, d'allier formation théologique et scientifique, tout en continuant à se spécialiser dans les langues « professionnelles », le français ou l'anglais selon les pays. C'est le cas d'Ousmane qui nous dit :

« Le diplôme d'Al Azhar ne m'aide pas à trouver un boulot dans mon pays. Même avec un diplôme en ingénierie ou toute autre filière, il te faut le français pour travailler. C'est un élément qui handicape les gens qui ont étudié dans les pays arabes non-francophones, telle que la Libye ou même l'Égypte. C'est pour cela que tu dois apprendre le français, l'anglais. Mais il y a des étudiants qui n'ont pas de soutien familial, du coup ils ne font que Al Azhar »¹.

Du fait de la non reconnaissance des diplômes, de la reconfiguration des filières de formation, de plus en plus d'étudiants africains prolongent leur séjour au Caire voire s'y installent de manière durable (Bava 2011). En quelques décennies, la figure de l'étudiant dans le monde arabe s'est métamorphosée. Elle est en effet passée de celle traditionnelle du fils de *cheikh* de lignée musulmane ou de grand commerçant africain (Grégoire & Labazée 1993) partant vers la prestigieuse université d'Al Azhar accomplir son destin de lettré musulman vers une figure plus complexe, plus composite de l'étudiant migrant, qui, confronté à une réalité très éloignée de l'image qu'il se faisait de sa migration estudiantine, bouleverse ses projets de vie.

Les étudiants sénégalais à l'université Al Azhar au Caire : une présence fidèle dans le temps

Les migrations culturelles ou scientifiques des Sénégalais vers le monde arabe ont débuté bien avant l'accession du pays à l'indépendance. Les années soixante ont vu un tournant s'opérer dans l'histoire de l'Université Al Azhar qui devient, comme on l'a souligné précédemment, une université moderne où s'enseignent de multiples disciplines et surtout une université qui s'ouvre vers l'Afrique dans la lignée de la politique étrangère menée par le président Nasser. Ainsi, l'information considérée dans cette étude concerne uniquement les arabisants formés à Al-Azhar d'Égypte. Par ailleurs, à l'Université Al-Azhar, les données statistiques disponibles ne sont pas publiques et ne se trouvent parfois que dans des registres sous forme manuscrite. Leur exploitation nécessite un important travail de dépouillement. Cependant, pour les besoins du premier congrès réunissant tous ses diplômés², Al-

1 Entretien avec Ousmane, Le Caire, 2009.

2 Conférence organisée du 11 au 13 avril 2006 au Caire. C'est lors de ce congrès que sera créé « The World Association for Al-Azhar Graduate (WAAG) ».

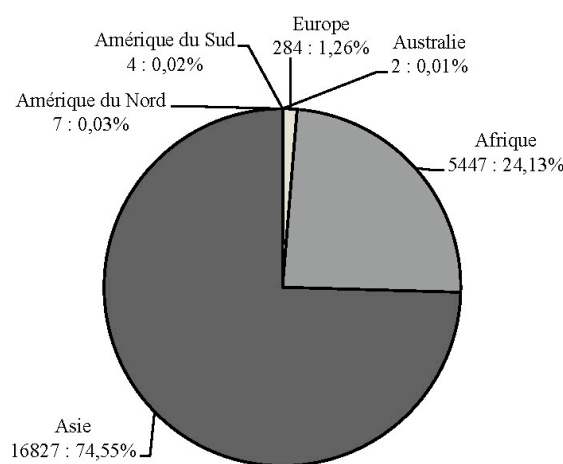
Azhar avait pour obligation de recenser les étudiants étrangers qui y avaient séjourné. Nous avons ainsi pu accéder à la base de données constituée à cette occasion. Les données restantes proviennent directement des registres de la Direction générale des étudiants étrangers du Conseil de Recherches islamiques après autorisation du vice-recteur d'Al-Azhar chargé des étudiants étrangers. Enfin, nous avons pu construire des indicateurs relatifs à la répartition des étudiants sénégalais à Al-Azhar de 1961 à 2007 en les regroupant selon leurs domaines de formation, leur niveau de formation et leur sexe. Ensuite, nous avons étudié l'évolution de ces indicateurs dans la période considérée. Voici ce qu'il en ressort :

A - Répartitions des étudiants étrangers diplômés d'université d'Al Azhar de 1961 à 2005

On décompte ici tous les étudiants titulaires de Bachelor dans les facultés scientifiques ou en licence dans les autres facultés à partir de 1961 date d'intégration des filières scientifiques modernes dans cette institution¹. Il faut savoir que ces deux grades sont conférés après quatre années de formation supérieure, ils correspondent ainsi à la maîtrise du système français attribuée après quatre années d'études post baccalauréat.

Cet indicateur permet de *contextualiser* le sujet. En effet, Al-Azhar est une institution internationale, accueillant des étudiants de tous les continents, certains y sont mieux représentés que d'autres. Il s'agit de voir ici comment

Graphique 1. Répartition du nombre cumulé de maîtrisards étrangers d'Al Azhar entre 1961 et 2005 par continent



1 Loi n° 103 de 1961 portant réorganisation d'Al Azhar et ses organes.

varie, selon les continents, cette représentation à un niveau de formation donnée pendant la période considérée. Le nombre d'étudiants formés jusqu'au niveau (Bac + 4), a atteint 22 571 en 2005/06. S'ils viennent de tous les continents, la majorité d'entre eux vient d'Asie. Les originaires de ce continent représentent les trois quarts (74.55 %) des étudiants sortants d'Al-Azhar avec une licence ou un Bachelor. Les Africains constituent l'essentiel du quart restant (24.13 %), la fraction résiduelle (1.26 %) représente le nombre des européens.

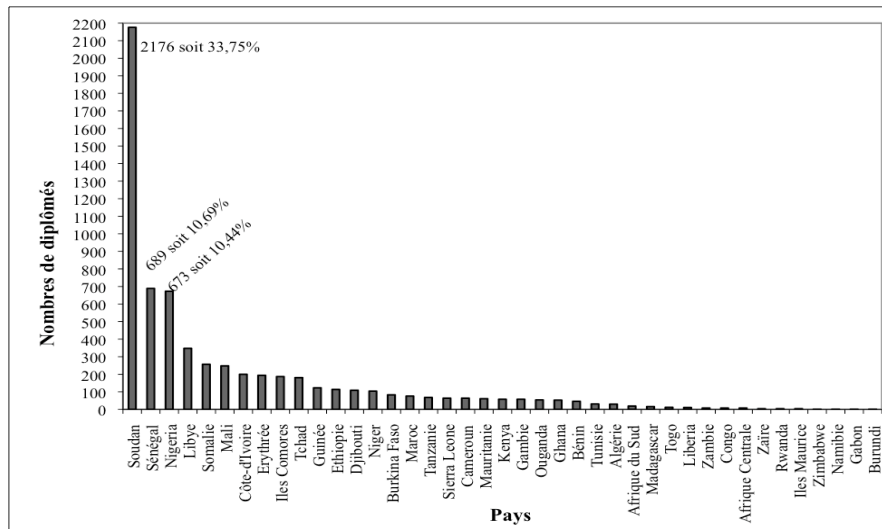
On retrouve aussi parmi les élèves, des Américains (0.05 %) ainsi que des Australiens (0.01 %). Cette répartition reflète bien la vocation d'institution islamique d'Al-Azhar. Ce sont les continents à forte proportion musulmane qui y envoient le plus leurs ressortissants.

B - Répartition du nombre cumulé de maîtrisards africains d'Al-Azhar de 1961 à 2005 par pays

Pour comprendre cette répartition nous avons recensé l'ensemble des étudiants africains ayant obtenu un diplôme après quatre années de formation à l'Université d'Al Azhar de 1961 à 2005 par pays. Cet indicateur permet de présenter la variation annuelle du nombre des diplômés par pays pendant la période considérée.

Cette étude statistique (voir graphique 2) montre que le quart des diplômés étrangers (5447) de 1961 à 2005 que constituent les Africains, provient

Graphique 2. Répartition du nombre cumulé de maîtrisards africains d'Al-Azhar de 1961 à 2005 par pays



de 41 pays du continent. Le Soudan, voisin immédiat de l'Égypte, profite de l'ouverture d'Al-Azhar aux étrangers plus que n'importe quel autre pays. Ses ressortissants représentent 33.75 % du nombre des diplômés étrangers d'Al-Azhar. Le Sénégal, géographiquement très loin d'Égypte et non membre de la Ligue arabe, vient en deuxième position du classement des pays bénéficiaires de la formation supérieure *Azharite*. Ses diplômés représentent 10,69 % du total. Le Sénégal est classé avant le Nigeria, le géant démographique africain, l'un des pays les plus peuplés en nombre de musulmans. Ce dernier pays compte 10,44 % de l'ensemble. Ces trois pays constituent ainsi plus que la moitié des *maîtrisards* africains d'Al-Azhar sortis entre 1961 et 2005.

La question de la bourse est aussi un paramètre intéressant qui a aussi un effet sur les statistiques, notamment dans le cas du Sénégal qui offre à ses étudiants un « complément pays », une bourse d'environ 50 € / mois, en plus de la petite bourse d'Al Azhar. Ce complément avait disparu quelques temps, mais depuis 2003 le Sénégal l'a instauré à nouveau et le nombre de ses étudiants au Caire (pas seulement à l'Université Al Azhar) a triplé en moins de cinq ans, passant de 160 en 2003 à 460 en 2009 ¹.

C - Répartition annuelle de l'effectif des Sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007 par niveau d'étude et sexe

Il importe ici d'analyser l'effectif total des étudiants sénégalais enregistrés dans les registres d'Al-Azhar de 1997 à 2007 divisé par le nombre d'années considérées. Ce qui constitue la moyenne annuelle de la période. Cet indicateur permet de connaître la fréquence annuelle des Sénégalais et Sénégalaises dans les différents établissements d'Al-Azhar.

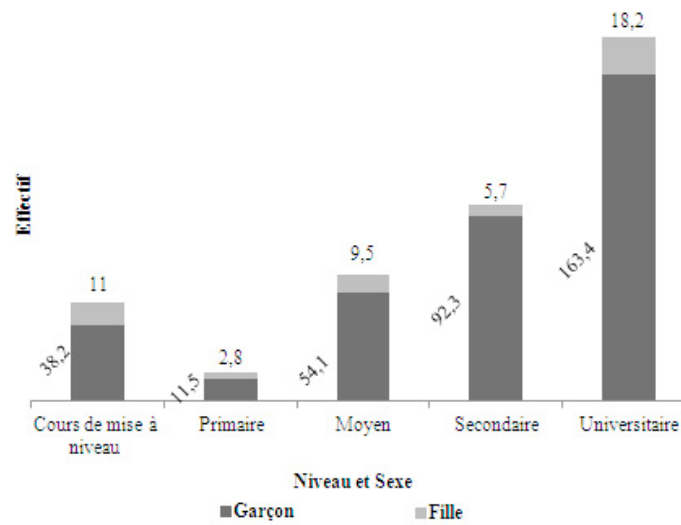
De 1997/98 à 2006/07 le Sénégal a compté 4 067 inscrits sur les registres, aux différents niveaux scolaires, d'Al-Azhar. Soit en moyenne, un effectif de 407 étudiants par année. Ils sont pour la plupart à l'université (44,65 %) et dans le secondaire (24,10 %). Peu d'entre eux font le primaire. Et cette communauté compte peu de filles (11.6 %).

À l'université d'Al-Azhar, on trouve chaque année, entre 1998 et 2007, pas moins de 345 étudiants sénégalais inscrits dans les différentes facultés de l'Université. On les trouve dans dix facultés sur les 16 catégories ² que compte cette institution au Caire. Pendant cette période, la plupart d'entre eux

1 Entretien avec M. Seck, chargé des affaires culturelles de l'ambassade du Sénégal en Égypte, 2009.

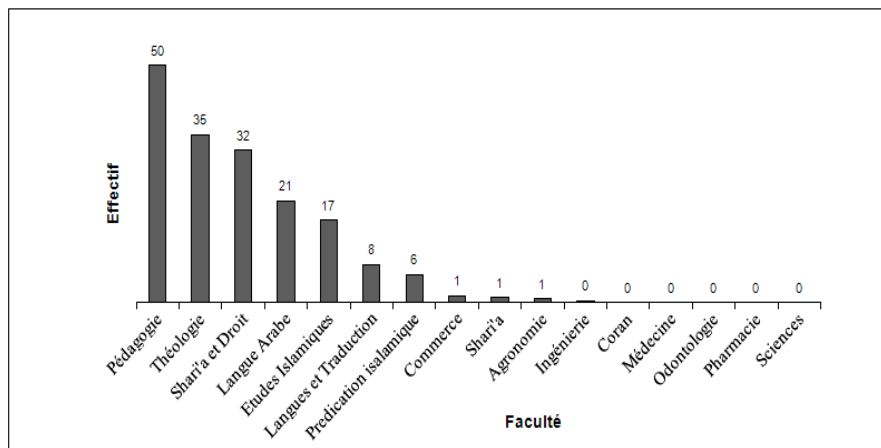
2 Faculté de théologie islamique, faculté *shari'a* et droit, faculté de langue arabe, faculté d'études arabes et islamiques, faculté de prédication islamique, faculté de pédagogie, faculté de langues et traduction, faculté de sciences, faculté de médecine, faculté de phar-

Graphique 3. Répartition annuelle de l'effectif des Sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007 par niveau d'étude et sexe



eux ont été inscrits en sciences islamiques ou éducation. Nous constatons une présence nettement moins forte dans les facultés de sciences appliquées comme l'agronomie et la médecine par exemple. L'administration explique

Graphique 4. Répartition annuelle de l'effectif des étudiants sénégalais à Al Azhar de 1998 et 2007 par faculté



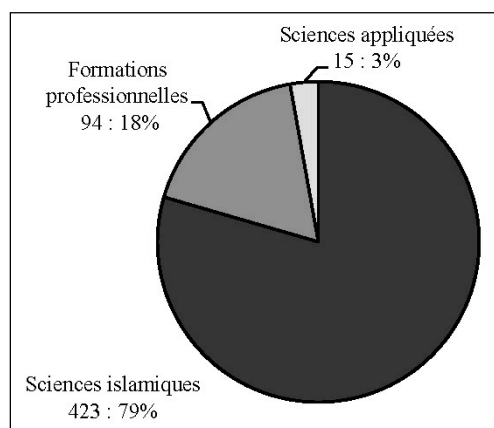
macie, faculté dentaire, faculté d'agriculture, faculté de commerce, faculté de sciences humaines, faculté d'ingénierie et faculté de journalisme.

cela en arguant que les facultés professionnelles et scientifiques, qualifiées de modernes par Al Azhar, ne sont pas ouvertes aux étrangers comme pour les autres étudiants.

Un des arguments des administrateurs serait que la formation dans les autres facultés ne soit pas gratuite pour les ressortissants des pays non membres de la ligue arabe ou non signataires de conventions permettant l'exonération des droits d'inscription qui s'élèvent à des milliers de livre sterling environ. Pourtant, historiquement nous pouvons considérer que l'université Al Azhar a toujours considéré que « son soutien à l'Afrique portait principalement sur l'aide à l'apprentissage de l'arabe, la langue du Coran, contre celle du colon, sur la connaissance de la shari'a et de la théologie, contre les « déviations confrériques » (Otayek 1988). Des bacheliers sénégalais d'Al-Azhar, bien que remplissant toutes les autres conditions requises, ont souffert du non-renouvellement de l'accord qui devait leur permettre de bénéficier de l'exonération pour entrer dans les facultés de formations professionnelles ou scientifiques avant les années 1980 et en souffrent toujours.

Si nous regroupons les Sénégalais diplômés d'université d'Al Azhar après quatre ans de formation, qu'on pourrait qualifier de maîtrisards, nous constatons qu'une proportion infime de ces étudiants s'oriente dans les sciences appliquées (3 %) et que 18 % d'entre eux est inscrit en formations professionnelles comme les sciences de l'éducation, le commerce, la traduction.

Graphique 5. Répartition du nombre cumulé des maîtrisards sénégalais de 1962 à 2006 par domaine de formation

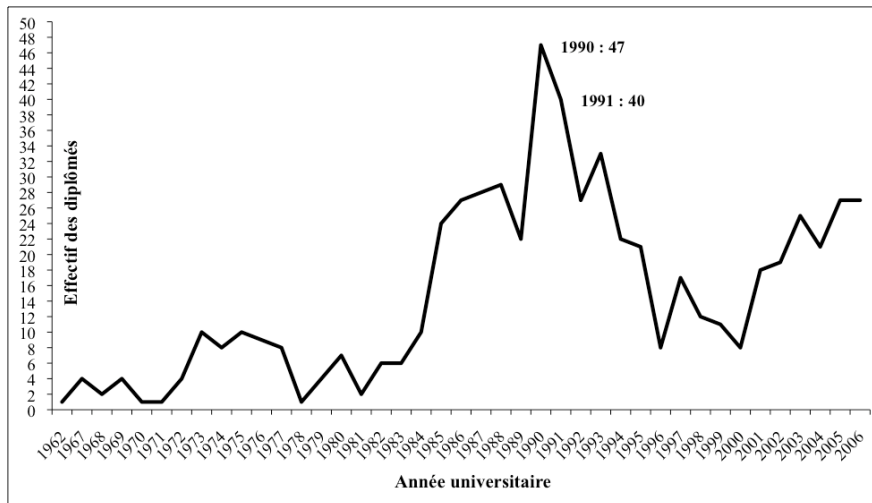


D - L'évolution du nombre de Sénégalais diplômés de l'Université d'Al-Azhar de 1962 à 2006

En observant de plus près le nombre de Sénégalais titulaires d'un diplôme supérieur d'Al Azhar, nous pouvons noter que celui-ci ne cesse d'augmenter, surtout entre 1985 et 1995. Ceci montre également que le niveau de réussite des Sénégalais d'Al-Azhar est très élevé. Le pic est atteint en 1990 avec 47 reçus en maîtrise. Après cette période, la tendance baisse et le nombre tourne autour de 22 diplômés par année. Dans les années quatre-vingt à quatre-vingt-dix, Al-Azhar formait pour le Sénégal quarante maîtres environ par année sans compter ceux qui en sortaient avec le Certificat de fin d'étude secondaire (CFES), un diplôme équivalent au baccalauréat français ou avec le (CFES+2) ou 'CFES +7). Depuis 2000, la moyenne est de vingt maîtres par années.

Ces maîtrises sont en majeure partie obtenues via les facultés de sciences de l'éducation (34 %), de sciences juridiques et Shari'a (20,6 %), de langue arabe (16,5 %), de la théologie (14,4 %) au sein des facultés religieuses et de l'agronomie, du commerce, de la communication et de la traduction pour les autres. Ce qui fait d'Al-Azhar, au vu du nombre de diplômés, la troisième université des Sénégalais pour ne pas dire du Sénégal, après les Universités Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et Gaston Berger de Saint-Louis (UGB). Nous voyons ainsi que l'université tend progressivement à offrir d'autres enseignements que ceux réservés aux étudiants dans les facultés islamiques. Conscients des difficultés rencontrées par leurs aînés pour s'insé-

Graphique 6. L'évolution du nombre de maîtrisards Sénégalais d'Al-Azhar de 1962 à 2006



rer professionnellement à leur retour au pays, les étudiants, mais aussi les chargés des affaires culturelles des ambassades africaines comme celle du Sénégal ont contribué à ce petit changement.

D'une part, les anciens étudiants azharis préparent mieux les jeunes recrutés à demander d'autres facultés lors de leur arrivée en Égypte, ou encore à se former à l'extérieur de l'Université afin qu'ils puissent ensuite intégrer de nouvelles facultés. D'autre part, ils les orientent vers des cours de langues, anglaise et française, notamment au Centre culturel français¹. Du côté de l'université, l'ambassade a tenté de négocier une meilleure reconnaissance des diplômes acquis au Sénégal ainsi qu'un plus grand choix de facultés mais l'université de son côté ne change pas encore clairement de politique. Contrairement au Centre d'Études islamiques africain au Soudan qui a compris l'intérêt de former des ingénieurs et autres cadres qui, mieux insérés dans le tissu local africain, serviraient les intérêts missionnaires de cet Institut comme le note Ousmane Kane : « Cette réflexion s'inscrivait dans celle plus globale des mouvements et penseurs islamistes sur les méthodes efficaces du prosélytisme. À l'instar des missions chrétiennes, les islamistes avaient conclu dans les années 1980, qu'il était indispensable, en plus de l'enseignement religieux, de mettre l'accent sur des domaines tels que l'assistance sanitaire, la création de cliniques, d'écoles et l'octroi d'aides financières. » (2002 : 47-48). La politique de l'université Al Azhar ne reflète pas cette préoccupation qui consiste à enseigner et donner les moyens de diffuser une pensée, ils continuent à tenter de contrôler leur système éducatif dominant en envoyant des professeurs dans les instituts Al Azhar du Sénégal et d'ailleurs, mais rarement en facilitant le cursus des élèves africains comme nous pouvons le voir.

La circulation initiatique des étudiants sénégalais : savoirs et épreuves

Motivés, les étudiants sénégalais n'en connaissent pas moins la discrimination, tant au niveau de la reconnaissance de leurs diplômes, que dans le choix des filières, mais également, comme nous allons maintenant l'aborder, au moment du retour au pays, quand bien même ils choisissent cette option.

Comme pour le pèlerinage, leur retour de ce lieu prestigieux de l'enseignement dans le monde arabe devrait être revêtu de prestige, et pourtant la vie de ces jeunes gens est un vrai parcours initiatique. On pourrait parler d'une véritable « circulation initiatique » (Cheikh Guèye 2011) lors-

1 En 2010 lors d'un entretien avec le chargé des affaires culturelles de l'ambassade du Sénégal au Caire, celui-ci avait évoqué un dialogue avec le CCF (devenu aujourd'hui l'Institut français) afin de négocier des tarifs spéciaux pour les étudiants africains francophones du Caire. En effet ceux-ci sont très assidus à ces formations mais leur coût est souvent trop élevé pour leur budget.

qu'on analyse les récits des étudiants africains qui se rendent à l'Université Al Azhar ou dans les autres universités islamiques du monde arabe (Khartoum, Médine, Tripoli, Syrie, Koweït...). Ces étudiants qui défrichent d'autres territoires du savoir pour tenter de devenir des passeurs de culture et de religion ne connaissent pas un parcours sans embûches. Plusieurs obstacles jalonnent ces parcours mais pour eux, éduqués dans la religion, ces étapes symboliques renvoient au parcours initiatique des grands *cheikh-s* de leurs pays, et à l'instar de ceux-ci ils passeront ces épreuves qui doivent conduire à la connaissance religieuse. La vocation universaliste des mouvements religieux auxquels ils contribuent donne du sens à leurs parcours migratoires.

Et pourtant la déception est perceptible dans tous les entretiens que nous avons menés, comme pour Ahmadou :

« Une fois arrivé en Égypte, le moral baisse parce qu'on est confronté à la dure réalité du terrain qui est diamétralement opposée à ce qu'on nous a fait miroiter avant notre arrivée. Et l'Égyptien lambda ne peut pas comprendre tout cela. Il a sa philosophie il dit : "Pourquoi ne pas retourner chez toi si l'Égypte est vraiment si dure ?" Alors que pour nous, c'est un défi. Une fois quitté le pays, pas question d'y retourner avant d'atteindre le but qui nous a poussé de le quitter à savoir : la connaissance sous toutes ses formes »¹ ;

La politique d'Al Azhar qui est, comme nous l'avons vu précédemment, d'orienter tous les étudiants vers les facultés de théologie, langue arabe et un peu en pédagogie, ne permet pas d'enseigner, de retour au Sénégal. En effet, comme nous le disait le chargé des affaires culturelles de l'ambassade du Sénégal en Égypte, « un étudiant qui fait pédagogie à Al Azhar et qui revient au Sénégal pour enseigner devra refaire l'école normale. Aujourd'hui, le gouvernement assouplit la législation pour pouvoir introduire la langue arabe et reconnaître les diplômes de ces écoles dans le système classique. Ce sont comme deux systèmes en parallèle mais cette fois avec des passerelles »².

Passé le temps de l'initiation, quand l'étudiant quitte sa famille, arrive au Caire, retrouve ses aînés, ses compatriotes, découvre la légendaire université d'Al Azhar, passé cette période où l'élève part sur les traces des grands savants, retrouve tous les lieux mythiques évoqués durant son cursus, dans les ouvrages ou par les professeurs égyptiens de passage au Sénégal, il faut entrer dans la dure réalité de la vie au Caire en tant qu'étudiant africain et commencer à lutter pour faire reconnaître ses diplômes, réclamer sa bourse, vivre sans trop de ressources loin de sa famille. Pourtant au Sénégal, peu de débouchés les attendent :

« Dans les pays asiatiques, nous dit le président du Dahira mouride du Caire³, beaucoup d'écoles arabes dépendent du gouvernement alors qu'au Sénégal la plupart sont privés, ce ne sont pas des diplômes publics...Pour nous, Al Azhar, c'est l'illustration de tous

1 Entretiens réalisés au Caire, septembre 2008.

2 Entretien, Le Caire, 2009.

3 Entretiens avec les membres du bureau du *dahira* mouride du Caire réalisés en juin 2011.

ceux qui sont formés en dehors du système officiel au Sénégal, comme si le Sénégal externalisait la formation des arabisants »¹.

Pour eux, cela n'a pas de sens et même si les descendants de la lignée de Cheikh Ahmadou Bamba sont moins inquiets,

« La plupart des mourides ici sont issus de familles de Cheikh, donc une fois leurs études terminées il vaut mieux repartir pour contribuer à la Khidma²... Un Mbacké ou un Bousso sont obligés de rentrer. Au Caire la vie n'est pas du tout confortable comme au Sénégal, on rentre ou on s'en va ailleurs pour être mieux (...) Les Égyptiens n'ont pas la culture de vivre avec les autres ».

La question de la reconnaissance de leurs diplômes au Sénégal renvoie à une position très délicate pour ces étudiants qui ont beaucoup investi dans la ou les formations :

« Beaucoup de nos collègues ne veulent pas assumer cette réalité : au Sénégal tout le monde sait qu'un diplômé trouve un travail mais ici on sait qu'avec une licence et si on ne maîtrise pas bien le français on doit chercher ailleurs, dans l'enseignement arabe et les médersas où les salaires sont très bas ».

Il existe aujourd'hui au Sénégal deux universités islamiques, l'une à Dakar Colobane créée par un ancien étudiant de Médine, le Dr Mohamed Lô et l'autre à Pire avec des professeurs libyens ou anciens étudiants de Libye, qui peuvent aussi offrir des débouchés pour des étudiants d'Al Azhar.

Pour illustrer cette partie, nous avons choisi de reproduire et de commenter les extraits d'un texte écrit par Mamadou Bara Samb, paru dans la revue des étudiants Sénégalais au Caire *Sawtou Rabita*³. Cet article qui relate le désarroi d'un étudiant sénégalais à l'Université d'Al Azhar parle de lui-même. Il s'intitule : « Quand le silence devient un tort » :

« ... j'ai décidé de prendre ma plume pour extérioriser ce qui se trame dans ma tête et mettre en évidence l'injustice qui entoure la vie de tout étudiant arabisant, de l'élémentaire jusqu'après la fin de ses études. Une injustice encouragée par le silence et la passivité à tous les niveaux ».

Le parcours autobiographique de ce jeune évoque les raisons qui ont poussé ses parents à l'inscrire à l'école coranique

« une injustice encouragée par le silence des parents à cause de la petitesse de la somme mensuelle qu'ils devaient au Mu alim ou plutôt l'inexistence d'un autre choix ne voyant pas l'école française comme adéquat pour l'éducation et l'instruction qu'il souhaitait pour leurs enfants (...) ».

les conditions dans lesquelles le maître l'orientera

« Alors il va à la recherche d'une candidature libre pour son élève à l'une des innombrables écoles et institutions arabes où chacune fabrique ses propres diplômes et organise ses propres examens (...).Chacune suivant un courant idéologique religieux dicté par l'institution qui la finance ».

1 En effet comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre, la formation en arabe est peu développée à partir du secondaire.

2 *Khidma* pour les mourides : le service du Cheikh.

3 *Sawtou Rabita*, Revue culturelle publiée par la ligue nationale des étudiants sénégalais en Egypte, n° 25, avril 2008.

Son père ne sait où l'inscrire après son certificat d'études. Il continue ainsi jusqu'au baccalauréat

« et le voyage s'arrête n'ayant pas une université qui pourrait l'accepter. (...) Il se demande qu'elle était l'utilité des diplômes qu'il a décrochés sinon la fierté qu'à ressenti son père lors de leur obtention et la beauté qu'il dégageait en décorant, comme les meubles, la grande salle de la maison ».

Puis ce jeune découvre avec surprise

« qu'il vient d'être sélectionné parmi tant d'autres pour effectuer le voyage dans les pays arabes ».

De surprise en surprise il arrive enfin en Égypte.

« Il descend enfin sur le sol étranger et ainsi commence une nouvelle vie tourmentée par des difficultés, des obstacles et plein de surprises : la non reconnaissance de ses diplômes déjà obtenus lui valant plusieurs années de retard sinon plusieurs cycles, l'inexistence des filières qu'il envisageait de suivre, étant obligé de se contenter du choix fait par l'institution qui l'a boursié, la dureté de la vie dans une société et une culture très différentes de ce qu'il imaginait, et enfin la non suffisance de ses moyens matériels pour lui garantir une vie digne et confortable ».

Ainsi, il continue et, comme tous les autres étudiants que nous avons rencontrés pendant ces années en Égypte, nous pouvons noter le décalage entre cette vie imaginée au sein d'une des plus grandes et prestigieuses universités du monde arabe et la réalité de ces étudiants confrontés à toutes formes d'injustices. Cependant, la « communauté imaginée » existe bel et bien, créée par cet ensemble d'étudiants aux destins bouleversés. Ainsi, ils s'épaulent, s'échangent conseils, cours, opportunités de travail et de formation, appartements et convivialité. Pour notre étudiant :

« son temps sera donc consacré à ses cours réguliers à la fac, les formations de métier et de langues dans les institutions privées et le travail pour le gagne pain. Et tout cela dans une société qui le comprenait à peine et des fois avait du mal à l'accepter ».

Son diplôme obtenu, il décide de retourner dans son pays, car comme pour une majorité de ses compatriotes, les retours au pays sont rares. En effet, les boursiers d'Al Azhar bénéficient d'un titre de transport pour l'aller et le retour s'ils obtiennent leur licence.

« Il retrouve enfin sa patrie qui lui avait tant manqué avec une valise remplie de diplômes et de certifications censés lui offrir une vie de confort après tant d'années de souffrance. Mais la chance ne semble pas vouloir lui sourire. Certes il est qualifié, mais il l'est en arabe et ne pourra donc pas bénéficier de la merci des employeurs ni de la confiance des gouvernants. Il avait donc effectué le tour du monde pour enfin aller nulle part »¹.

La colère de cet étudiant qui se définit comme un

« tsunami arabisant qui veut remettre les pendules à l'heure pour réformer une société qui n'a pas su bénéficier de la diversité de leurs composantes et de ses compétences... »,

en rappelle beaucoup d'autres et ce sont eux, ces multi-diplômés, qui aujourd'hui veulent exister dans leur société d'origine, travailler et être reconnus pour leurs compétences.

1 Mamadou Bara Samb, *Sawtou rabita*, revue culturelle publiée par la Ligue nationale des étudiants sénégalais en Égypte, n° 25, avril 2008.

Conclusion : de la non reconnaissance des Arabisants vers l'espoir d'une société multiculturelle

L'histoire de chacun, les itinéraires empruntés, les difficultés rencontrées gommant aussi les différences et engendrent une solidarité entre ces jeunes qui en fait une communauté de circonstance, une communauté qui, aujourd'hui, fait sens après 50 ans d'histoire migratoire en Égypte et qui leur fait revendiquer une reconnaissance dans le pays d'origine. Ces anciens et nouveaux étudiants s'organisent autour d'un espace signifiant, qui renvoie à leur histoire, leur culture islamique (arabe, francophone et africaine) et à leurs imaginaires construits dans l'enfance et mis à l'épreuve en Égypte.

Aujourd'hui « le capital religieux scolairement certifié » en Égypte, comme le nommait Ousmane Kane (2002), ne suffit plus et s'il semblerait qu'Al Azhar ait assoupli le choix des filières pour les étudiants africains, les études arabisantes au Sénégal tendent, pour leur part, à être mieux reconnues ces dernières années, puisqu'il existe des systèmes passerelles entre les deux cursus : le système éducatif franco-arabe et le système d'enseignement classique. Certains « anciens » parmi les étudiants d'un cursus égyptien ont aujourd'hui des postes importants à la Présidence de la République, dans les médias et bien sûr dans les mondes économiques et religieux. Alors que les élections viennent de se terminer au Sénégal et que les législatives ont vu une participation importante dans les têtes de listes des militants islamiques sénégalais, les intellectuels « non europhones » sont aujourd'hui en quête de re-légitimité tant dans l'espace politique que dans l'espace socio-économique de leur pays. Voilà aussi pourquoi l'histoire de la quête de savoir de ces jeunes Sénégalais est aujourd'hui particulièrement intéressante. Car, même si les parcours évoqués renvoient à une réalité pour le moins alarmante, les arabisants ne sont pas qu'une communauté imaginée et abandonnée, ils font sens et partagent un espace de sens bien ancré dans la société sénégalaise et une scène publique, celle de l'islam politique. Cet islam politique s'est aujourd'hui routinisé, sans jamais être totalement dépendant des politiques islamistes des pays arabes et des pays du golfe, ni de leur aide économique. Ils ont su sortir d'une forme de fidélisation que le monde arabe organisait et qui confirmait de nouveaux modes de dominations non acceptables sur une Afrique pensée comme misérable (Gomez-Perez 2005). Aujourd'hui, dans une majorité de pays africains, les représentants de l'islam politique ont trouvé une autonomie et une vitesse de croisière entre les différents secteurs sur lesquels ils interviennent (Guèye & Seck 2011).

L'Union des Sénégalais diplômés d'Égypte (USDE) fondée le 14 septembre 2008 en est la démonstration. Avec plus de mille diplômés actifs dans tous les secteurs d'activité économique et œuvrant partout dans le monde, elle « veille à la promotion des intérêts de ses membres ainsi que ceux du

Sénégal ». Cette union qui a « pour buts de regrouper les Sénégalais diplômés d'Égypte afin de favoriser entre ceux-ci des relations amicales et professionnelles, de créer et développer un cadre de concertations et d'échanges d'expériences pour tous ceux qui sont formés en Égypte »¹, démontre que les étudiants non europhones comptent continuer à revendiquer l'importance de la culture arabe et musulmane au Sénégal.

Bibliographie :

- Bava S., 2011, « Les étudiants africains d'Al Azhar au Caire : entre mobilité traditionnelle et nouveaux projets migratoires », in M. Leclerc-Olive, G. Scarfò Ghellab, A.-C. Wagner (éds.), *Les mondes universitaires face aux logiques du marché : circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Paris, Karthala : 107-120.
- Bava S., (avec la collaboration d'O. Pliez), « D 'Al Azhar à l'économie de bazar. Itinéraires socio-économiques des « élites musulmanes » africaines au Caire », in *Afrique Contemporaine*, 2009, 3, 231 : 187-207.
- Bava S., 2009, « Être étudiant africain à Alger et au Caire au seuil du troisième millénaire », in S. Mazzella (éd.) *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, IRMC-Karthala : 347-360.
- Bava S., 2005, « Le *dahira*, lieu de pouvoir et d'émergence de nouvelles élites au sein du mouridisme » in M. Gomez-Perez (éd.), *L'islam politique au Sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala : 159-175.
- Gervasoni O., Guèye C., 2005, « La confrérie mouride au centre de la vie politique sénégalais : le « *sopi* » inaugure-t-il un nouveau paradigme ? », in M. Gomez-Perez (éd.), *L'islam politique au Sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala : 621-639.
- Gomez-Perez M., 1991, « Associations islamiques à Dakar », *Islam et sociétés au Sud du Sahara* 5 : 5-20.
- Gomez-Perez M., 2005, « Introduction », in M. Gomez-Perez (éd.), *L'islam politique au Sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*, Paris, Karthala : 7-26.
- Gomez-Perez M., 2005, « Généalogie de l'islam réformiste au Sénégal des années 1950 à nos jours : figures, savoirs, réseaux », in L. Fourchard, A. Mary, R. Otayek (éds.), *Entreprises religieuses transnationales en Afrique de l'Ouest*, Paris, IFRA-Karthala : 193-222.
- Grégoire, E., Labazée, P., 1993, *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala/ORTOM.
- Guèye C., Seck A., 2011, « Islam et politique au Sénégal : logique d'articulation et de co-production », in Mayke Kaag (ed.), *Islam et engagement au Sénégal* : 13-43.
- Kane O., Triaud J.-L. (éds.), 1999, *Islam et islamismes au sud du Sahara*, Paris, IREMAM-Karthala-MSH.
- Kane O., 2003, *Intellectuels non europhones*, Dakar, Codesria, 71 p. Document de travail du Codesria.
- Lewandowski S., 2011, « Politiques de lutte contre la pauvreté et inégalités scolaires à Dakar : vers un éclatement des normes éducatives ? », in N. Henaff et M.-F. Lange (éds.), *Inégalités scolaires au Sud, Autrepart*, 59 : 37-56.

1 Charte de l'Union des Sénégalais Diplômés en Égypte.

- Loimeier R., 2005, « De la dynamique locale des réformismes musulmans. Études biographiques (Sénégal, Nigeria et Afrique de l'Est) », in M. Gomez-Perez (éd.), *L'islam politique au Sud du Sahara. Identités discours et enjeux*, Paris, Karthala : 29-47.
- Loimeier R., 1994, « Cheikh Touré. Du réformisme à l'islamisme, un musulman Sénégalais dans le siècle », *Islam et sociétés au Sud du Sahara* 8 : 55-66.
- Mattes H., 1993, « La Da'wa libyenne le Coran et le livre vert », in R. Otayek (éd.), *Le radicalisme islamique au Sud du Sahara. Da'wa, arabisation et critique de l'occident*, Paris, Karthala : 35-73.
- Mazzella S. (éd.), 2009, *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*, Paris, IRMC-Karthala.
- Ndiaye M., 1982, *L'enseignement arabo-islamique au Sénégal*, Dakar, Université de Dakar, Thèse 3^e cycle.
- Otayek R., 1988, « L'Islam dans son miroir ou comment des journaux égyptiens voient l'islam en Afrique noire », *Politique africaine*, 30 : 32-49.
- Otayek R., (éd.), 1993, *Le radicalisme islamique au sud du Sahara : da'wa, arabisation et critique de l'Occident*, Paris, Karthala.
- Sall M.-Y., 2009, *Al-Azhar d'Égypte, l'autre institution d'enseignement des Sénégalais. Indicateurs statistiques, Contributions explicatives et base de données*, Le Caire, Éditions dar El ittihaad.
- Zeghal Malika, 1996, *Gardiens de l'Islam. Les oulémas d'Al Azhar dans l'Égypte contemporaine*, Paris, Presses de Sciences-Po.

Annexe statistique

Tableau 1. Répartition du nombre cumulé de « maîtres » étrangers d'Al-Azhar entre 1961 et 2005 par continent

| Continent | Nombre | % |
|------------------|--------------|------------|
| Australie | 2 | 0,01 |
| Amérique du Sud | 4 | 0,02 |
| Amérique du Nord | 7 | 0,03 |
| Europe | 284 | 1,26 |
| Afrique | 5447 | 24,13 |
| Asie | 16827 | 74,45 |
| Total | 22571 | 100 |

Tableau 2. Répartition du nombre cumulé de « maîtrisards » africains d'Al-Azhar de 1961 à 2005 par pays

| Pays | Nombre | % | Pays | Nombre | % |
|---------------|--------|---------|-----------------|--------|----------|
| Soudan | 2176 | 33,75 % | Ouganda | 54 | 0,84 % |
| Sénégal | 689 | 10,69 % | Ghana | 53 | 0,82 % |
| Nigeria | 673 | 10,44 % | Bénin | 46 | 0,71 % |
| Libye | 348 | 5,40 % | Tunisie | 31 | 0,48 % |
| Somalie | 257 | 3,99 % | Algérie | 30 | 0,47 % |
| Mali | 248 | 3,85 % | Afrique du sud | 19 | 0,29 % |
| Côte-d'Ivoire | 200 | 3,10 % | Madagascar | 16 | 0,25 % |
| Érythrée | 194 | 3,01 % | Togo | 12 | 0,19 % |
| Iles Comores | 187 | 2,90 % | Liberia | 11 | 0,17 % |
| Tchad | 181 | 2,81 % | Zambie | 8 | 0,12 % |
| Guinée | 123 | 1,91 % | Congo | 8 | 0,12 % |
| Éthiopie | 114 | 1,77 % | Centre Afrique | 8 | 0,12 % |
| Djibouti | 109 | 1,69 % | Zaïre | 4 | 0,06 % |
| Niger | 104 | 1,61 % | Rwanda | 4 | 0,06 % |
| Burkina Faso | 83 | 1,29 % | Îles Maurice | 4 | 0,06 % |
| Maroc | 76 | 1,18 % | Zimbabwe | 1 | 0,02 % |
| Tanzanie | 68 | 1,05 % | Namibie | 1 | 0,02 % |
| Sierra Leone | 64 | 0,99 % | Gabon | 1 | 0,02 % |
| Cameroun | 64 | 0,99 % | Burundi | 1 | 0,02 % |
| Mauritanie | 61 | 0,95 % | | | |
| Kenya | 58 | 0,90 % | | | |
| Gambie | 58 | 0,90 % | Total (41 Pays) | 6 447 | 100,00 % |

Tableau 3. Répartition annuelle de l'effectif des Sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007 par niveau et sexe

| Année Scolaire | Cours de mise à niveau | | Primaire | | Moyen | |
|-------------------|------------------------|------------|-------------|-----------|--------------|-----------|
| | Garçons | Filles | Garçons | Filles | Garçons | Filles |
| 1997 | 30 | 9 | 19 | 4 | 72 | 12 |
| 1998 | 32 | 7 | 20 | 3 | 76 | 8 |
| 1999 | 13 | 6 | 14 | 5 | 44 | 6 |
| 2000 | 15 | 4 | 12 | 3 | 48 | 8 |
| 2001 | 12 | 7 | 13 | 4 | 46 | 10 |
| 2002 | 65 | 14 | 12 | 3 | 48 | 8 |
| 2003 | 102 | 21 | 11 | 4 | 55 | 25 |
| 2004 | 62 | 19 | 8 | 2 | 56 | 12 |
| 2005 | 22 | 20 | 6 | -- | 57 | -- |
| 2006 | 29 | 3 | -- | -- | 39 | 6 |
| Total | 382 | 110 | 115 | 28 | 541 | 95 |
| % | 23,31 | | 5,93 | | 20,13 | |
| Moyenne | 38 | 11 | 12 | 3 | 54 | 10 |

Tableau 3 bis. Répartition annuelle de l'effectif des Sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007 par niveau et sexe

| Année scolaire | Secondaire | | Universitaire | | Totaux | |
|----------------|--------------|-----------|---------------|-------------|---------------|--------------|
| | Garçons | Filles | Garçons | Filles | Total général | Total |
| 1997 | 94 | 8 | 117 | 5 | 38 | 370 |
| 1998 | 92 | 10 | 117 | 7 | 35 | 372 |
| 1999 | 87 | 3 | 124 | 4 | 24 | 306 |
| 2000 | 85 | 4 | 164 | 4 | 23 | 347 |
| 2001 | 83 | 6 | 162 | 6 | 33 | 349 |
| 2002 | 85 | 4 | 198 | 9 | 38 | 446 |
| 2003 | 94 | 8 | 213 | 25 | 83 | 558 |
| 2004 | 98 | 6 | 203 | 35 | 74 | 501 |
| 2005 | 101 | 2 | 193 | 75 | 97 | 476 |
| 2006 | 104 | 6 | 143 | 12 | 27 | 342 |
| Total | 923 | 57 | 1 634 | 182 | 472 | 4 067 |
| % | 12,08 | | 38,56 | 11,6 | 100,00 | |
| Moyenne | 92 | 6 | 163 | 18 | 47 | 407 |

Tableau 3 : Répartition annuelle de l'effectif des Sénégalais à Al-Azhar de 1997 à 2007 par niveau et sexe

| Année scolaire | Secondaire | | Universitaire | | Totaux | |
|----------------|--------------|------------|---------------|-----------|--------------|-----------|
| | Garçons | Filles | Garçons | Filles | Garçons | Filles |
| 1997 | 30 | 9 | 19 | 4 | 72 | 12 |
| 1998 | 32 | 7 | 20 | 3 | 76 | 8 |
| 1999 | 13 | 6 | 14 | 5 | 44 | 6 |
| 2000 | 15 | 4 | 12 | 3 | 48 | 8 |
| 2001 | 12 | 7 | 13 | 4 | 46 | 10 |
| 2002 | 65 | 14 | 12 | 3 | 48 | 8 |
| 2003 | 102 | 21 | 11 | 4 | 55 | 25 |
| 2004 | 62 | 19 | 8 | 2 | 56 | 12 |
| 2005 | 22 | 20 | 6 | -- | 57 | -- |
| 2006 | 29 | 3 | -- | -- | 39 | 6 |
| Total | 382 | 110 | 115 | 28 | 541 | 95 |
| % | 23,31 | | 5,93 | | 20,13 | |
| Moyenne | 38 | 11 | 12 | 3 | 54 | 10 |

| Année | Secondaire | | Universitaire | | Totaux | |
|---------|------------|--------|---------------|--------|--------------|---------------|
| | Garçons | Filles | Garçons | Filles | Total Filles | Total général |
| 1997 | 94 | 8 | 117 | 5 | 38 | 370 |
| 1998 | 92 | 10 | 117 | 7 | 35 | 372 |
| 1999 | 87 | 3 | 124 | 4 | 24 | 306 |
| 2000 | 85 | 4 | 164 | 4 | 23 | 347 |
| 2001 | 83 | 6 | 162 | 6 | 33 | 349 |
| 2002 | 85 | 4 | 198 | 9 | 38 | 446 |
| 2003 | 94 | 8 | 213 | 25 | 83 | 558 |
| 2004 | 98 | 6 | 203 | 35 | 74 | 501 |
| 2005 | 101 | 2 | 193 | 75 | 97 | 476 |
| 2006 | 104 | 6 | 143 | 12 | 27 | 342 |
| Total | 923 | 57 | 1 634 | 182 | 472 | 4 067 |
| % | 12,08 | | 38,56 | 11,6 | 100,00 | |
| Moyenne | 92 | 6 | 163 | 18 | 47 | 407 |

Tableau 4. Répartition annuelle de l'effectif des étudiants sénégalais à Al-Azhar de 1998 à 2007 par faculté

| Faculté | Nombre | Moyenne annuelle |
|-----------------------|--------|------------------|
| Agronomie | 8 | 1 |
| Shari'a | 10 | 1 |
| Shari'a et Droit | 287 | 32 |
| Commerce | 13 | 1 |
| Coran | 0 | 0 |
| Études islamiques | 156 | 17 |
| Ingénierie | 4 | 0 |
| Langue arabe | 192 | 21 |
| Langues et traduction | 72 | 8 |
| Médecine | 0 | 0 |
| Odontologie | 0 | 0 |
| Pédagogie | 447 | 50 |
| Pharmacie | 0 | 0 |
| Prédication islamique | 53 | 6 |
| Sciences | 0 | 0 |
| Théologie | 316 | 35 |
| Total | 3108 | 345 |

Tableau 5. Répartition du nombre cumulé de maîtrisards sénégalais de 1962 à 2006 par domaine de formation

| Domaine de formation | Nombre | % |
|-----------------------------|--------|----|
| Sciences islamiques | 423 | 79 |
| Formations professionnelles | 94 | 18 |
| Sciences appliquées | 15 | 3 |